



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-du-Cerf, le lundi 9 mai 2011, à 19 heures à la salle municipale, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET :

Demande de dérogation mineure n° : DPDRL110009

Demande de dérogations mineures à l'article 8.3.1 L) du règlement de zonage 198-2000, soient:

- la superficie du garage projeté sera de 100,34 m², cette superficie excède de 27,48 m² la superficie du bâtiment principal, la résidence qui a une superficie au sol de 72,86 m²;
- la hauteur du garage projeté sera de 5,80 m, cette hauteur excède de 0,62 m la hauteur du bâtiment principal, la résidence qui est à 5,18 m;

Demande de la dérogation suivante à l'article 8.3.2 b) et à la grille des spécifications 2-9 en regard de la zone URB-02 du règlement de zonage 198-2000 soit:

- l'implantation du garage projeté à 1,52 m de la limite arrière étant un empiètement de 8,48 m dans la marge de recul arrière minimale prescrite à 10 m

Nature de la demande :

La propriétaire sollicite une demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage de grande envergure empiétant dans la marge de recul arrière minimale.

Raisons :

Ce garage de grande envergure permettrait d'entreposer un véhicule lourd et des équipements motorisés personnels ainsi qu'à faire l'entretien de ceux-ci. Permettrait d'enlever les abris temporaires et de conserver les arbres de la limite arrière .

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot P-33, rang 8, Canton de Dudley
181, chemin du Lac-Mallonne

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 19^e jour d'avril de l'an deux mille onze.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale